

Etudes postgrades en horlogerie

Quatorze nouveaux spécialistes du mouvement

Aujourd'hui, à l'Hôtel Beau-Rivage de Neuchâtel, les efforts de 14 ingénieurs et techniciens provenant de manufactures horlogères de renom ont été couronnés par l'obtention de titres postgrades en horlogerie. Les nouveaux diplômés sont à même de concevoir et élaborer tout le processus de développement d'un mouvement de montre. Offerte par la Convention patronale de l'industrie horlogère suisse (CP), la Haute Ecole Arc Ingénierie (HE-Arc Ingénierie) au Locle et à Neuchâtel, et la Haute Ecole du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève (Hepia), la formation, particulièrement pointue, dure 2 ans et demi en emploi.

Ultime maillon de la formation supérieure, le Master of Advanced Studies en Conception horlogère (MAS-CH) et le Diploma of Advanced Studies en Horlogerie (DAS-Hor) sont des postgrades réservés aux ingénieurs et techniciens appelés à compléter ou approfondir leurs connaissances en conception de mouvements et d'habillages horlogers.

Mises sur pied dans les années 1990, les premières « études postgrades en conception horlogère » visaient à combler le manque d'ingénieurs dans l'industrie horlogère. Elles avaient été également conçues pour donner la possibilité aux ingénieurs d'autres secteurs de se convertir au domaine horloger, et d'étoffer ainsi les rangs des « constructeurs ».

En raison de la réorganisation des hautes écoles supérieures, la structure de cette formation a été revue et sa dénomination a changé : le titre « Diplôme d'études postgrades en conception horlogère », encore en vigueur il y a 2 ans, a laissé place aux titres MAS-CH et DAS-Hor. La formule actuelle s'articule sur un schéma analogue, avec cette nouveauté que le DAS-Hor constitue une alternative sur 3 semestres (au lieu de 5), sans travail de diplôme. Les cours sont dispensés principalement à la Haute Ecole Arc Ingénierie au Locle et à Neuchâtel, seule institution en Europe à former des spécialistes en conception horlogère.

Enfin, la nouvelle mouture présente deux orientations dès le 3^e semestre : « mouvements » ou « produits terminés », cette dernière étant dispensée par l'autre partenaire de la formation, la Haute Ecole du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève (Hepia), école rattachée à l'antenne genevoise de la HES-SO.

Septième volée de spécialistes

Quatorze collaborateurs de manufactures de renom de toutes les régions horlogères de Suisse forment la 7^{ème} session de ce cours – et la 1^{ère} volée sous la nouvelle dénomination. Ces spécialistes du mouvement sont les futurs garants du maintien d'un très haut niveau technique dans l'industrie des garde-temps.

La remise des titres s'est déroulée aujourd'hui à l'Hôtel Beau-Rivage à Neuchâtel. Les lauréats ont reçu leur diplôme des mains de M. Jacques-André Maire, Conseiller national neuchâtelois et Conseiller stratégique du Département de l'éducation, de la culture et des sports (DECS), et de Mme Brigitte Bachelard, Directrice générale de la HE-Arc. La cérémonie a été marquée en outre par les interventions de M. François Matile, Secrétaire général de la CP, ainsi que de Mme Carole Décosterd, Responsable RH de la maison Rolex SA à Bienne, qui s'est exprimée au nom des industriels de la branche.

Une réponse aux besoins de l'industrie

Dans le domaine horloger, la première formation de type postgrade a vu le jour dans les années 1990. La CP avait alors constaté que seul le canton de Neuchâtel formait encore des ingénieurs spécialisés en horlogerie et que, comparé aux besoins exprimés par les entreprises, le nombre de diplômés était insuffisant. Pour combler cette lacune, elle a ainsi mis sur pied les « Etudes postgrades en conception horlogère pour ingénieurs ».

La dernière enquête de la CP sur les métiers horlogers (en 2005) prévoyait que les effectifs en ingénieurs HES seraient encore appelés à s'étoffer, avec une hausse de quasi 10% pour les 5 prochaines années (prévision jusqu'à 2010). Ce besoin accru en main-d'œuvre très qualifiée s'explique par les importantes évolutions technologiques dans les domaines des matériaux utilisés par l'industrie horlogère (technologie du silicium, électroformage, etc.), ainsi que par les mutations industrielles qui amènent de nombreuses marques à (re)devenir des manufactures, et donc à développer et construire leurs propres mouvements.

Pour toute information complémentaire, veuillez vous adresser à:

HE-Arc Ingénierie
M. Damien Prongué
Responsable du MAS-CH
Tél : 032 930 13 13
damien.prongue@he-arc.ch

ou

Convention patronale de l'industrie horlogère suisse (CP)
M. Romain Galeuchet
Chargé de communication-documentation
Tél : 032 910 03 83
r.galeuchet@cpih.ch

La Chaux-de-Fonds, le 24 janvier 2011